

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Criminologie**

Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**

CRIM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

CRIM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter un éclairage critique et proposer une intervention étayée face aux questions que posent la pénalité, les infractions et les transgressions sociales tel est le **défi** que le diplômé du Master en criminologie se prépare à relever. L'École de criminologie de l'UCL propose aux étudiants souhaitant œuvrer dans le champ de la prévention, de la répression, de l'accompagnement et de leur évaluation, une formation axée sur la **problématisation des transgressions (passages à l'acte, carrières déviantes, etc.) et des usages de la pénalité (création et application des lois), de ses effets et de ses alternatives.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle théorique et méthodologique spécialisé dans les principales disciplines autour desquelles s'articule la criminologie (psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales et droit). Il est capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche transdisciplinaire, pragmatique et réflexive des « situations-problèmes » intéressant la criminologie dans toute leur complexité et de construire des pistes de recherche et d'actions concrètes et pertinentes, en tenant compte du contexte. Il est capable de communiquer, dialoguer, interagir et collaborer, en jouant si nécessaire le rôle de mise en liaison ou de médiateur, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie soit une formation orientée vers l'intervention de terrain ou clinique soit, vers les métiers de la recherche et de l'évaluation.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- **Maîtriser** de manière intégrée **un corpus de connaissances relatives aux disciplines principales** (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales) autour desquelles s'articule la criminologie, corpus sur lequel le diplômé s'appuie pour comprendre et réfléchir une « situation-problème » intéressant la criminologie.
- Maîtriser le corpus de lois et de règles qui d'une part érigent certaines situations en infractions et d'autre part définissent et organisent les façons dont les autorités publiques les appréhendent et les résolvent.
- Maîtriser les théories psychologiques, psychiatriques, sociologiques et médico-légales mobilisées par la criminologie pour expliquer ou problématiser ces situations, phénomènes définis comme criminels ou perçus comme déviantes.
- Étudier les processus de création des lois et des règles, leur application, ainsi que les usages et effets de la pénalisation des situations.
- Analyser de manière approfondie les éléments politiques, économiques, sociaux et psychiques en jeu dans la réaction sociale formelle et informelle.
- Analyser de manière approfondie les processus psychiques et sociaux en jeu dans les passages à l'acte et dans les carrières déviantes.
- Analyser de manière critique ce que la problématisation criminologique des situations pénalisées ajoute ou enlève à leur intelligibilité.
- **Maîtriser et mobiliser la rigueur de la méthodologie**

CRIM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LNEER2423	Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau 🟡	Nele Sterkendries (coord.)	NL [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	x	
⌘ LNEER2623	Séminaire d'insertion professionnelle en néerlandais pour les criminologues - Niveau intermédiaire/avancé 🟡	Sara Jonkers (coord.)	NL [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		x
⌘ LANGL2423	English Communication Skills for Students in Criminology 🟡	Nathalie Heiderscheidt (coord.)	EN [q1 ou q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	x	
⌘ LANGL2623	Professional Integration Seminar for Criminologists 🟡	Nathalie Heiderscheidt (coord.) Jean-Paul Nyssen	EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		x

o Stage de criminologie

o LCRIM2221	Stage et séminaire de supervision du stage 🟡				
-------------	--	--	--	--	--

Liste des finalités

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [prog-2024-crim2m-lcrim210s]
- > Finalité approfondie [prog-2024-crim2m-lcrim230a]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [prog-2024-crim2m-lcrim220s]

Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [30.0]

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret. Elle vise à donner une spécialisation en intervention aux étudiants désireux de professer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, de la police, de l'exécution des sanctions et des mesures pénales, de l'aide aux justiciables et du traitement de la délinquance. La finalité spécialisée prolonge le tronc commun par une formation interdisciplinaire composée de cours d'intégration criminologique. La compréhension de la criminalité et de la pénalité et le développement des compétences d'analyse et d'intervention seront éprouvées au travers de la réalisation d'un stage de 300 heures.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Criminologie de l'intervention

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2304	Ethique des pratiques criminologiques ■	Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2307	Droit des victimes et victimologie ■	Christophe Janssen Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2309	Crime, justice et culture ■				

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Bloc
annuel

1 2

Contenu: CRIM2MS/CC**Programme des étudiants lillois à l'UCLouvain**

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	X
○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LANGL2623	Professional Integration Seminar for Criminologists ■	Nathalie Heiderscheidt (coord.) Jean-Paul Nyssen	EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X

Deux cours à choisir parmi

⊗ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Chloé Branders Jérôme Englebert Johan Kalonji Ditunga	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2311	Théories de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2505	Recherches en politique criminelle ■	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X

Programme des étudiants louvanistes à l'ICL (Lille)

La liste de cours pourra être adaptée pour les étudiants admis au master en criminologie avec un complément de formation entre 15 et 30 crédits qui suivront alors à Lille des cours équivalents aux cours du tronc commun qu'ils doivent suivre au deuxième quadrimestre de leur deuxième année (semestre de mobilité avec Lille).

Un cours à choisir parmi

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Chloé Branders Jérôme Englebert Johan Kalonji Ditunga	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	

				Bloc annuel	
				1	2
✘ ECRIM5002	Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales		FR [q2] [] [2 Crédits]	x	x
✘ ECRIM5011	Considérations criminologiques sur les différences culturelles		FR [q2] [] [2 Crédits]	x	x
✘ ECRIM5012	Grands courants en anthropologie		FR [q2] [] [2 Crédits]	x	x
✘ ECRIM5013	Crime et littérature		FR [q2] [] [2 Crédits]	x	x
✘ ECRIM5014	Art et Crime		FR [q2] [] [2 Crédits]	x	x

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme>]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ *Tronc commun*

⌘ **Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

○ **Module psychologique**

				année	
				1	2
⊗ LCRIM2310	Approche interdisciplinaire du terrorisme	Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Jean-Marc Hausman	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
○ LCRIM2311	Théories de la sécurité	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	PR [q1] [30h] [6 Crédits]	x	x

○ Un cours au choix parmi

L'étudiant pourra choisir un autre cours au choix, sous réserve d'acceptation du comité de gestion du programme.

⊗ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
⊗ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines	x Thierry Moreau Olivia Nederlandt (supplée Marie-Aude Beernaert)	PR [q1] [30h] [6 Crédits]		x
⊗ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer			

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent :

- **diplôme belge de bachelier universitaire** (droit, psychologie et autres programmes) : complément de formation de maximum 15 crédits
- **diplôme belge de bachelier non universitaire** :
 - assistant social, droit, assistant en psychologie, sciences administratives et gestion publique
ajout d'un complément de formation (entre 15 et 30 crédits)
 - soins infirmiers, soins infirmiers santé mentale et psychiatrie, soins infirmiers communautaires, éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, communication, conseiller social, écologie sociale, gestion des ressources humaines
ajout d'un complément de formation (entre 30 et 60 crédits)
- **diplôme belge de master de l'enseignement supérieur non-universitaire** : complément de formation de maximum 15 crédits (à définir au moment de l'admission).
- **diplôme de premier cycle universitaire décerné par une université étrangère**
accès sur dossier d'admission. Un complément de formation de maximum 60 crédits pourra être ajouté à votre programme.
Sous réserve d'acceptation du dossier.
- **Vous avez une expérience professionnelle de cinq ans minimum dans le secteur de la criminologie**
accès sur dossier, accès via la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Un complément de formation de maximum 60 crédits pourra être ajouté à votre programme.
Sous réserve d'acceptation du dossier.

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊗ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Maximum 60 crédit(s)

⌘ Bachelier universitaire en droit qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐

⌘ Bachelier universitaire en psychologie qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Éléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐

○ Pour les étudiants étrangers qui n'ont pas eu de cours de sociologie

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
------------	--	-----------	-----------------------------

⌘ Autre bachelier universitaire qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Éléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐

○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [4 Crédits]
-------------	---	--------------------	---------------------------

○ Formation en langue (5 crédits)

✂ LANGL1823	English receptive skills for students in criminology	Nathalie Heiderscheidt (coord.)	FR [q1+q2] [30h] [5 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français
✂ LNEER1823	Nederlands - Begrip van juridisch gerichte teksten - Intermediair niveau	Isabelle Demeulenaere (coord.) Lutgarde Schrijvers Nele Sterkendries	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

✂ Autres étudiants passerelles et certains étudiants étrangers (sur base du dossier d'admission)

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LECRI1504	Éléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [7 Crédits]
○ LECRI1505	Approche criminologique de la marginalisation et de l'exclusion sociale	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Vincent Francis	FR [q1] [15h+15h] [4 Crédits]
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [4 Crédits]
○ LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux Yoann Malinge	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils	FR [q2] [45h] [5 Crédits]
○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique Thibaut Slingenever de Goeswin Justin Vanderschuren	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]

Fondements du droit public et privé LDROI1220

Fondements du droit public et privé	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
-------------------------------------	---------------------------------

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2423 "English Communication Skills for Students in Criminology" a comme prérequis LANGL1823

- LANGL1823 - English receptive skills for students in criminology

LANGL2623 "Professional Integration Seminar for Criminologists" a comme prérequis LANGL2423

- LANGL2423 - English Communication Skills for Students in Criminology

LCRIM2109 "Droit de l'exécution des peines" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B

- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
- LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)

LCRIM2200 "Mémoire" a comme prérequis LECRI1503 ET LECRI1507

- LECRI1503 - Introduction à la criminologie
- LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire

LCRIM2221 "Stage et séminaire de supervision du stage" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301

- LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale
- LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
- LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques
- LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse
- LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
- LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
- LCRIM2301 - Entretien psychologique et social

LCRIM2222

- Introduction à la criminologie [1 8.3999996] TJ /F1 F1 8 Tf 1 0 0 -1 12.80000019 32.52500153 Tm [(LECRI1507)] TJ 1
LECRI1503

CRIM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

La preuve de niveau B1 peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
- une attestation officielle ou un certificat international reconnu par le jury d'admission : DELF-DALF / TCF / TEF.

Le diplôme doit être délivré par une institution académique reconnue par l'UNESCO ou reconnue par l'AUF (voir <https://www.whed.net/home.php> et https://www.auf.org/les_membres/nos-membres).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			

Autre bachelier	Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
-----------------	--	--

Bacheliers étrangers

Tout détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire (180 crédits ECTS)	Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.
---	-----------------------------------	--

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Les bacheliers non universitaires qui ont accès au master en criminologie devront ajouter à leur programme de master des [enseignements supplémentaires](#) qui pourront atteindre maximum 60 crédits.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court
BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30		
BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA de spécialisation en santé communautaire - crédits supplémentaires entre 30 et 45		
BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - crédits supplémentaires entre 30 et 45		
BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en droit - crédits supplémentaires entre 15 et 30		
BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30		
BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60		

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur étranger		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi

Le jury d'admission détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission selon la procédure décrite à l'adresse : <http://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>
- L'inscription en tant qu'élève libre est décrite sur le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/eleve-libre.html>

PÉDAGOGIE

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Premier bloc annuel du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
- Approche combinant l'exploration théorique et l'ouverture à la pratique de terrain ;
- Initiation, dès la première année, à la construction du mémoire de fin d'études ;
- Attention portée à l'acquisition de compétences méthodologiques ;
- Recours à une diversité de méthodes d'enseignement (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, cours à pédagogie active, usage actif de Moodle, etc.) ;
- Accent porté à l'apprentissage impliquant la participation active des étudiants, dans le cadre de séminaires ou de travaux dirigés ;
- Apprentissage des langues en relation directe avec la discipline, à l'aide de méthodes de pédagogie active.

Second bloc annuel du Master

- Poursuite et approfondissement de l'approche pluridisciplinaire envisagée dès le premier bloc annuel du master ;
- Multiplicité des méthodes d'enseignement et des supports de cours (rencontre avec des professionnels, supports audio-visuels, études de cas, cours-débats...) ;
- Ouverture directe à la pratique professionnelle grâce à un stage de 300 heures ;
- Ouverture internationale grâce à un partenariat d'échange en Europe et vers l'Amérique du nord ;
- Apprentissage des langues orienté vers l'insertion professionnelle.

Dans la finalité spécialisée : le développement des compétences d'analyse est opéré en lien avec diverses conceptions de l'intervention dans le champ de la criminologie.

Dans la finalité approfondie : l'approfondissement des perspectives théoriques majeures prépare à l'insertion professionnelle dans divers domaines d'expertise (politiques publiques, administration de la justice pénale...).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque unité d'enseignement du programme comporte un examen oral ou écrit, éventuellement complété par une activité écrite, intervenant dans l'évaluation.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Le stage implique la rédaction d'un rapport de stage faisant l'objet d'une évaluation.

Le travail de mémoire implique la rédaction d'un texte faisant l'objet d'une défense orale devant un jury.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'Ecole de criminologie a mis en place plusieurs projets pour permettre à ses étudiants et enseignants de s'ouvrir à l'international.

Elle offre un programme d'échanges Erasmus et Mercator à ses étudiants et reçoit également chaque année des étudiants en échange au départ d'autres universités partenaires.

Outre la découverte d'un (au dop a mis en place plusieurs projets pour e d'expe0 -1 0 346.33200072e0its, da93200684 1S Q9 100 pjlssamme vers l'Amé

Les étudiants ont dès lors la possibilité d'envisager un programme mixte entre l'UCLouvain et l'Université partenaire : l'étudiant suit une partie de sa finalité (approfondie ou spécialisée) à l'UCLouvain au premier quadrimestre et achève sa finalité à l'étranger avec une série de cours choisis dans le cadre d'un programme élaboré et validé en partenariat avec l'université d'accueil.

Invitation d'enseignants étrangers